

SCOPE

Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

325 rue Robert Amy
49400 SAUMUR

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport sur les comptes annuels



AUDIT

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Anne PANANCEAU-MOCHER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX

Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale de l'Association SCOPE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SCOPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles générales » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé,
Signé numériquement
Pour **TGS FRANCE AUDIT**,

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	131 100	118 943	12 157	16 163
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10		10	10
Prêts	2 900	2 900		
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
Total I	135 510	121 843	13 667	17 673
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	15 890		15 890	2 207
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	113 435		113 435	119 201
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	702 935		702 935	684 338
Charges constatées d'avance	289		289	628
Total II	832 549		832 549	806 373
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	968 060	121 843	846 216	824 045

Bilan actif

	31/12/2023	31/12/2022
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	14 646	14 646
Autres réserves		
Report à nouveau	654 040	568 390
Excédent ou déficit de l'exercice	2 533	85 650
Situation nette (sous-total)	671 219	668 686
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	671 219	668 686
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		3 441
Total II		3 441
PROVISIONS		
Provisions pour risques	75 569	66 228
Provisions pour charges	125	
Total III	75 694	66 228
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 437	10 631
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	81 885	75 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 981	
Total IV	99 303	85 690
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	846 216	824 045

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	99 303	85 690
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	904	433
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	240 459	164 736
<i>Dont parrainages</i>	2 155	17 991
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	324 164	453 185
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	37	150
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	31 152	72 439
Utilisation des fonds dédiés	3 441	1 963
Autres produits	59	59
Total I	600 217	692 965
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	146 870	160 679
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 685	4 290
Salaires et traitements	337 493	364 575
Charges sociales	91 050	78 764
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 550	7 768
Dotations aux provisions	9 341	
Reports en fonds dédiés		3 441
Autres charges	537	301
Total II	603 525	619 817
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 308	73 148
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 154	1 866
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 899	3 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	8 053	4 866
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		6
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		6

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	8 053	4 860

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	4 745	78 009
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 085	11 649
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	5 085	11 649
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 172	3 660
Sur opérations en capital		348
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	125	
Total VI	7 296	4 007
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 212	7 641
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	613 355	709 480
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	610 822	623 830
EXCEDENT OU DEFICIT	2 533	85 650
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	44 000	
Bénévolat	8 282	
Total	52 282	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	44 000	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	8 282	
Total	52 282	

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SCOPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 846 216 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 2 533 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

OBJET SOCIAL :

L'association a pour objet de développer des activités d'intérêt social à caractère culturel, sportif, dans une démarche d'éducation populaire afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Le projet d'association s'inscrit dans un projet local qui prend en compte les domaines de compétences et les partenaires locaux.

Dans ce cadre, la SCOPE a défini ses champs d'intervention, son public, et son territoire.

Le conseil d'administration et les professionnels partagent des valeurs communes et définissent les grandes orientations de l'association.

Elle travaille en réseau et adhère à une fédération d'éducation populaire. Cette adhésion permet d'élaborer des projets en lien avec les orientations stratégiques mais aussi s'assurer son rôle d'utilité social.

Faire connaître et partager des concepts tels que la continuité de l'éducation, l'importance du temps libre, l'interdépendance de l'éducatif, du social et du culturel, les nécessaires complémentarités éducatives, la reconnaissance du jeune en tant que personne et en tant que citoyen.

MOYENS :

L'association se donne tous moyens d'action qu'elle juge nécessaires pour répondre à son objet. En particulier et notamment :

- L'adhésion à la SCOPE est ouverte à tous sans discrimination. Elle est annuelle et permet aux jeunes de participer à l'ensemble des activités de l'association. Le conseil d'administration veille à l'équité des participations.
- Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique ou une confession.
- Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.
- Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier.
- C'est un lieu convivial de rencontre, d'échange, d'écoute, identifié par les jeunes.
- Ce lieu de vie est ouvert sur l'extérieur.

Règles et méthodes comptables

- L'association permet aux jeunes de sortir du quartier et de découvrir d'autres environnements, des jeunes et des adultes avec une autre histoire.
- C'est un lieu de socialisation, de compréhension du monde et d'émancipation.
- Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes.

RESSOURCES :

- Convention pluriannuelle d'objectif et de moyen, signée avec la Mairie de Saumur.
- Subvention de la Mairie de Saumur, au titre du Contrat Enfance Jeunesse.
- Prestation, participations des familles, partenariats ...
- Subvention de différents organismes (CAF, ANS, Pole emploi, ...).

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACQUISITION DE CONGES PAYES POUR LES SALARIES EN ARRET MALADIE :

Suite aux évolutions légales et aux discussions sur l'ajustement entre le droit français et européen concernant l'acquisition des congés payés pour les salariés en arrêt maladie, une évaluation des jours de congés a été faite pour les salariés présents et partis. Ce nombre de jours est non significatif.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 774			15 774
- Matériel de transport	65 737			65 737
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 557	2 544		39 101
- Emballages récupérables et divers	10 489			10 489
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	128 556	2 544		131 100
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10			10
- Prêts et autres immobilisations financières	7 299		2 899	4 400
Immobilisations financières	7 309		2 899	4 410
ACTIF IMMOBILISE	135 865	2 544	2 899	135 510

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 544		2 544
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 544		2 544
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 899	2 899
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 899	2 899

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	11 627	450		12 077
- Matériel de transport	65 263	2 968		68 231
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 684	3 132		34 815
- Emballages récupérables et divers	3 820			3 820
Immobilisations corporelles	112 394	6 550		118 943
ACTIF IMMOBILISE	112 394	6 550		118 943

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 014 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 900		2 900
Autres	1 500		1 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 890	15 890	
Autres	113 435	113 435	
Charges constatées d'avance	289	289	
Total	134 014	129 614	4 400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 899		

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	185
Produits à recevoir	68 647
Intérêts courus à recevoir	1 248
Total	70 079

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 799		2 899	2 900
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	5 799		2 899	2 900
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			2 899	
Exceptionnelles				

Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	14 646				14 646
Report à Nouveau	568 390	85 650			654 040
Excédent ou déficit de l'exercice	85 650	-85 650	2 533		2 533
Situation nette	668 686		2 533		671 219
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	668 686		2 533		671 219

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		125			125
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	66 228	9 341			75 569
Total	66 228	9 466			75 694
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 341			
Financières					
Exceptionnelles		125			

Provision pour indemnités de départ en retraite : 75 569 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 99 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 437	13 437		
Dettes fiscales et sociales	81 885	81 885		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	3 981	3 981		
Total	99 303	99 303		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact.non parvenues	4 983
Dettes congés payés	38 268
Ch.soc./congés à payer	10 010
Etat charges à payer	2 980
Total	56 241

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	289		
Total	289		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 981		
Total	3 981		

Notes sur le bilan

Fonds dédiés et reportés

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	3 441	-	3 441	-	-	-	-
CLAS 2022-2023	3 441		3 441			-	
						-	
						-	
						-	
						-	
						-	
Contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
Projet ou catégorie de projet A						-	
Projet ou catégorie de projet B						-	
...						-	
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
Projet ou catégorie de projet A						-	
Projet ou catégorie de projet B						-	
...						-	
TOTAL	3 441	-	3 441	-	-	-	-

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraires de certification des comptes : 5 430 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		33 500	192 550	71 400	26 714	324 164
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						324 164

Autres informations**Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	75 569
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	75 569

Autres informations**Engagements retraite**

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 75 569 euros

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 75 569 euros

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	8 282	
Prestations en nature	44 000	
Dons en nature		
Total	52 282	
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	44 000	
Prestations		
Personnel bénévole	8 282	
Total	52 282	

Le bénévolat a été valorisé à 719h au SMIC horaire du 31/12/2023 (11,52€/h) pour la présence au conseil d'administration et aux diverses manifestations.

La mise à disposition gratuite des locaux et du matériel sont prévus dans la convention de la ville de Saumur selon la valorisation de 2022.